

Chapitre I : Situation de l'élevage bovin en Algérie

1. Le bovin en Algérie

1.1. L'importance de l'élevage bovin :

Selon le ministère de l'agriculture (2001), les bovins sont localisés dans le Tell et les hautes plaines. La population locale représente environ 78% du cheptel alors que les races importées et celles issues de croisements avec le bovin local sont évaluées à environ 22% dont 59% sont localisés au Nord-est (Itebo, 1997).

1.2. Evolution des effectifs bovins :

Le cheptel bovin est passé de 865 700 têtes durant la période 1968 -1970 à 1 487 000 têtes entre 1983 -1985 (Yakhlef, 1989) pour enregistrer un total de 1586 070 durant la période 2004 - 2005.

La figure 01 montre l'évolution de l'effectif du cheptel bovin national total depuis 1990 jusqu'à 2014. Il apparaît que l'évolution a connu 4 phases principales. (Berguiga et al., 2017).

- Durant la période 1990-1996 ; l'effectif bovin accuse régression en passant de 1393700 tête en 1990 à 1 227940 têtes en 1996.
- Durant la deuxième période qui s'étale de 1997 à 2004; l'effectif bovin suit une élévation irrégulière en nombre de têtes. Il atteint alors plus de 1600 000 têtes bovines.
- En 2005 ; le cheptel bovin connaît une baisse pour enregistrer 1 586 070 têtes.
- Durant la période 2006-2014 ; l'effectif bovin connaît une augmentation significative en nombre de têtes. Il atteint jusqu'à 2 049 652 têtes en 2014.

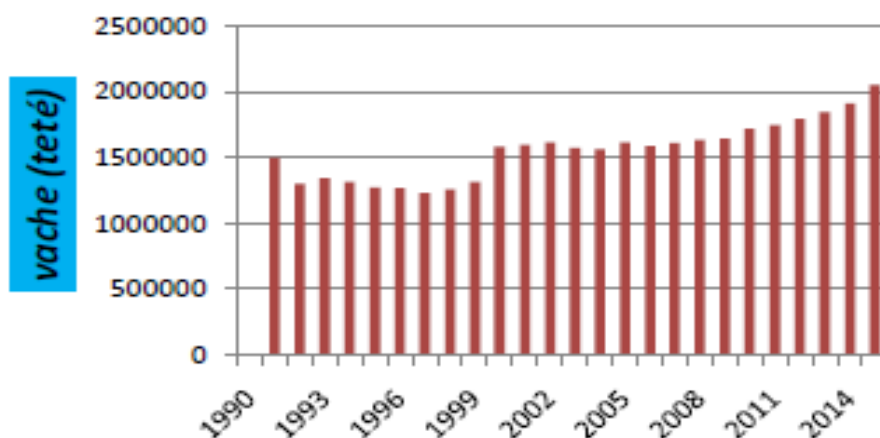


Figure 1 : Évolution du cheptel bovin en Algérie ;1990 -2014. (Madr,2015).

1.3. La répartition des cheptels bovins

En Algérie, l'élevage ovin prédomine, il représente 78% du total des effectifs, suivi par les caprins 14%, puis l'élevage bovin qui représente seulement 6% de l'effectifs globale dont 58% des vaches laitières (Nadjraoui, 2001).

On distingue trois zones de productions déterminées sur la base des conditions de milieu, Principalement le climat :

- Une zone littorale et sub littorale à climat humide. Cette zone représente 60% de l'effectif bovin laitier et 63% de la production de lait, fortement liée à la production fourragère. (Temmar, 2005).
- Une zone agropastorale et pastorale à climat semi-aride et aride, représentant 26% de l'effectif bovin laitier et 26% de la production du lait cru. (Temmar, 2005).
- Une zone saharienne à climat désertique, représente 14% de l'effectif de bovin laitier, et 11% de la production de lait cru. (Temmar, 2005).

1.4. Les races bovines en Algérie

Le bovin en Algérie a été classé en 3 types : races autochtones dénommées bovin local (BLL), et races importées dénommées Bovin laitier moderne (BLM), et les produits issus localement de races importées ou de croisements dits bovin local amélioré (BLA).

1.4.1. Le bovin local

Les races locales représentées en race brune de l'Atlas, se trouvent dans les zones montagneuses et le nord de l'Algérie. Comparativement aux races importées, les races locales sont caractérisées par l'adaptation aux conditions difficiles du milieu. En effet, elles sont adaptées à la marche en terrains difficiles, aux variations des régimes alimentaires, la résistance à la sous-alimentation et aux maladies (Yakhlef, 1989 ; Eddebbarh, 1989). Selon la région, la race locale comprend (Nadjraoui, 2001) :

- La chélifienne, caractérisée par un pelage fauve.
- La Sétifienne, à pelage noirâtre, s'adapte bien aux conditions rustiques.
- La Guelmoise, à pelage gris foncé, vivant en zones forestières
- La Cheurfia, à robe blanchâtre, vivant en zones prés forestières

Le cheptel des races locales représente 48% des effectifs nationaux et n'assure que 20% de la production du lait de la vache (Bencharif, 2001).

1.4.2. Le bovin importé

Les races importées ont gagné l'ensemble des systèmes agricoles et certaines régions dominées par des systèmes agro-pastoraux. L'ouverture récente de l'économie Algérienne sur le marché international s'est traduite par l'introduction de races exogènes, dont le bovin laitier qui est le secteur le plus touché. Le bovin sélectionné en conditions favorables dans les régions tempérées, a été importé en Algérie afin de permettre la réduction vis-à-vis de l'étranger de la dépendance en matière de lait et des produits laitiers. La population importée est estimée à plus de 300 000 têtes et dominée par la Frisonne, la Montbéliarde et la Holstein introduites de la France, des Pays-Bas, de l'Allemagne et de l'Autriche. Cette situation a favorisé la constitution de réservoirs génétiques de populations constamment importées (Mouffok, 2007, Madr, 2003).

Cependant, plusieurs études (Nedjraoui, 2003 ; Madani et Mouffok, 2007 ; Sraïri, 2008 ; Senoussi et al., 2010) signalent des problèmes d'adaptation de ces populations au Maghreb et en Algérie perçus à travers des niveaux de reproduction et de production de lait inférieurs à ceux réalisés dans les régions tempérées. En général, les limites climatiques et culturelles (mode de conduite s'apparente à celui allaitant) sont à l'origine des contraintes imposées à l'élevage bovin laitier. En effet, la période réduite de disponibilité des aliments verts, la médiocrité des foins récoltés tard et mal conservés et les fortes températures estivales contribuent à la faiblesse des performances animales.

1.4.3. Les produits de croisements

Elles sont des races issues de multiples croisements entre la race locale et les différentes races importées pour l'amélioration de la production, ces races importées qui ont un potentiel génétique élevé mais leurs performances se diminuent par rapport à leurs pays d'origine (Nadjaoui, 2001), les effectifs sont estimés de 555000 têtes, ils représentent 42 à 43% du cheptel national et assurent 40% de la production du lait (Bencharif, 2001).